



Paris, le 13 Janvier 2006

Livre Vert sur l'efficacité énergétique
"Comment consommer mieux avec moins"
Messages clés d'Electricité de France S. A.

Une initiative bienvenue

EDF se félicite que la Commission Européenne ait pris l'initiative de publier un Livre Vert sur l'efficacité énergétique. Les évolutions lourdes que connaît le monde – raréfaction des sources d'énergies fossiles, réchauffement climatique et, pour l'Union Européenne, dépendance énergétique importante – font de l'efficacité énergétique un sujet de premier plan.

La promotion de l'efficacité énergétique s'inscrit, pour EDF, dans le cadre de son engagement en faveur d'un développement durable, visant à préserver nos ressources pour les générations futures. Cet engagement se traduit d'abord au niveau de ses **moyens de production**, puisque plus de 85% de sa production d'énergie est réalisée sans émission de CO₂ et qu'EDF soutient un programme ambitieux d'investissements en matière d'énergies renouvelables. Il se traduit aussi au niveau de son **offre aux clients finals** : développement des usages performants de l'électricité, conseils en matière d'optimisation des consommations, services énergétiques, etc.

EDF se félicite également de constater que le Livre Vert aborde **un large panel de secteurs économiques** ; l'enjeu est de taille pour l'Europe, tous doivent être mis à contribution. Et même si le secteur de l'électricité est encore trop largement mis en avant¹, il faut souligner le point précis fait dans le Livre Vert sur la situation du secteur des transports, un des plus lourds en matière de consommation d'énergie, de croissance de cette consommation et d'émission de CO₂. EDF est convaincue que des actions doivent être entreprises dans ce secteur et soutient certaines initiatives en matière de transports électriques, propres et efficaces, dans le domaine des transports de personnes (individuels et collectifs) et de marchandises en ville.

Mieux hiérarchiser les objectifs

EDF considère cependant que les objectifs ultimes poursuivis par la Commission à travers l'efficacité énergétique auraient gagné à être clairement définis en référence à une **stratégie énergétique d'ensemble**.

¹ Le Livre Vert assigne à l'électricité une part prépondérante des économies d'énergie à réaliser, alors qu'elle ne représente que 20% de la demande finale. Or l'électricité peut être un vecteur tout à la fois d'utilisation d'énergie non carbonée et de performance énergétique, par ses usages industriels performants, les pompes à chaleur, les transports électriques...



S'agit-il de réduire les émissions de gaz à effet de serre ? Dans ces conditions, le nucléaire et les énergies renouvelables auraient dû être évoqués. S'agit-il de réduire le recours aux énergies fossiles importées ? Là encore le nucléaire et l'hydraulique ont certainement un rôle à jouer.

Faute de cette **hiérarchisation des priorités**, on peut s'étonner que le Livre Vert, focalisé sur le seul enjeu de l'efficacité énergétique, fasse la promotion des cycles combinés gaz qui, certes, ont un rendement énergétique performant, mais induisent un recours massif à une énergie fossile, rejettent des gaz à effet de serre dans l'atmosphère et ne réduisent pas la dépendance énergétique de l'Union Européenne.

EDF préconise que **les mesures d'économie visent principalement les énergies émettrices de gaz à effet de serre** et ne dissuadent pas les consommations d'énergies peu ou pas émettrices.

Par ailleurs, EDF considère qu'il convient d'être prudent avant d'établir un lien trop rapide et trop fort entre certificats d'économie d'énergie et permis d'émissions CO₂. Si ces nouveaux instruments de marché peuvent paraître a priori plus efficaces que des taxes, il convient d'étudier séparément les conséquences de leur mise en oeuvre, sur le long terme et par pays, avant d'envisager l'uniformisation de l'un et/ou l'autre, voire la fusion des deux.

"Better regulation" aussi pour l'énergie

Depuis peu, les **directives ou propositions de directive** touchant au domaine de l'efficacité énergétique ou à des domaines proches se sont multipliées : directive sur la co-génération, directive sur l'électricité issue d'énergies renouvelables, directive sur l'éco-conception des appareils, directive sur les performances énergétiques des bâtiments, proposition de directive sur les services d'efficacité énergétique. Par ailleurs, certains pays de l'Union Européenne (France, Italie, Pays-Bas, Royaume Uni...) mettent en place ou envisagent de mettre en place des **politiques nationales** d'efficacité énergétique reposant sur des systèmes parfois novateurs, tels que les certificats blancs.

EDF estime qu'il est nécessaire de s'assurer de la **mise en oeuvre** correcte des directives déjà adoptées et d'en **évaluer les effets**, avant de lancer de nouvelles initiatives législatives communautaires. Il conviendrait également de disposer d'un **retour d'expérience** significatif sur les nouveaux outils expérimentés dans certains Etats membres, avant de généraliser leur application à l'échelle européenne.

Par ailleurs, EDF fait part à la Commission de son souci de voir se mettre en place les systèmes les moins bureaucratiques possible, afin d'en minimiser les coûts de mise en oeuvre, et les plus orientés vers le **marché**. La législation devrait se limiter à fixer un cadre général dans lequel les acteurs peuvent choisir les voies les plus pertinentes, afin de leur assurer flexibilité et réactivité, notamment dans la perspective de l'ouverture totale des marchés de l'énergie en 2007.



Une recherche à mieux orienter

Face à l'enjeu que représente l'efficacité énergétique, EDF estime qu'une place importante doit être réservée à **l'innovation et la recherche et développement**, afin de voir émerger des solutions en rupture, permettant à l'Union Européenne de conforter son avance dans ce domaine.

Or, aujourd'hui les efforts en matière de R et D sont concentrés sur les moyens de production. Force est de constater que **l'efficacité énergétique au niveau des utilisations** peine encore à être un sujet reconnu et traité en termes de priorité R et D. Les sujets sont pourtant nombreux et à fort enjeux : la rénovation du parc des bâtiments existants (premier consommateur d'énergie, au renouvellement très lent), les transports électriques, le stockage performant de l'énergie (mobile ou statique), les process performants utilisateurs d'énergie dans l'industrie...

Enfin, il semble important de ne pas alourdir le processus de **montage des dossiers** de recherche et veiller à une harmonisation des politiques de recherches européennes et nationales.

Un champ de progrès pour l'électricité

En matière de **production d'électricité**, EDF estime que des améliorations importantes de rendement sont possibles pour toutes les filières, et plus particulièrement pour la filière nucléaire, la filière charbon et certaines filières renouvelables. Elles pourront principalement être mises en oeuvre pour les nouvelles installations, dont le nombre est appelé à se multiplier avec les perspectives de renouvellement du parc de production, surtout à partir de 2015.

Pour de nombreuses raisons (réduction des émissions de CO₂, sécurité d'approvisionnement, maintien du leadership technologique européen, mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne...), il est indispensable de **ne négliger aucune filière** et notamment ne pas oublier **l'énergie nucléaire**. Le Livre Vert ne mentionne pas cette filière, alors qu'elle est porteuse d'amélioration de rendement et n'émet pas de gaz à effet de serre. De la même façon, il convient de ne pas opposer le modèle de **"production distribuée"** au modèle de **"production centralisée"**. Dans tous les cas, les acteurs industriels ont besoin de davantage de visibilité sur le long terme quant aux règles environnementales qui seront appliquées, tout particulièrement pour les émissions de CO₂.

Concernant la **cogénération**, seules sont intéressantes les installations qui permettent d'obtenir, en conditions réelles d'exploitation, des économies substantielles d'énergie primaire. A l'avenir, l'arrivée à maturité du marché des permis d'émission de CO₂ pourrait permettre de valoriser suffisamment les avantages de ces cogénérations performantes sans appui financier.

En matière de distribution d'électricité, la réduction des pertes techniques est l'action principale que les distributeurs peuvent entreprendre pour améliorer leur efficacité énergétique. Des solutions techniques diverses existent dès à présent, mais leur mise en oeuvre se heurte au caractère actuellement peu incitatif des **modes de régulation tarifaire**, en "cost plus". Une piste d'amélioration pourrait être d'imaginer un mode tarifaire dans lequel les niveaux de rémunération des capitaux engagés différencieraient suivant la finalité des investissements et la nature des économies induites, en majorant la rémunération des investissements générateurs de réduction de pertes.



Implication des consommateurs

Enfin, au delà des enjeux technologiques et économiques, EDF considère que l'efficacité énergétique présente un enjeu majeur en terme **d'information et de formation des consommateurs** à l'usage efficace des énergies. Il faut aider le consommateur à prendre conscience que désormais l'énergie devient une denrée rare, donc chère, et dont l'usage n'est pas sans conséquence sur son environnement. Cet effort de formation et d'information doit impliquer les Pouvoirs Publics, tant européens que nationaux, mais aussi **l'ensemble des acteurs** économiques présent sur ce marché de l'efficacité énergétique. EDF poursuivra ses efforts sur cette voie.

* * *
*